

Vie municipale

En ville

Interco

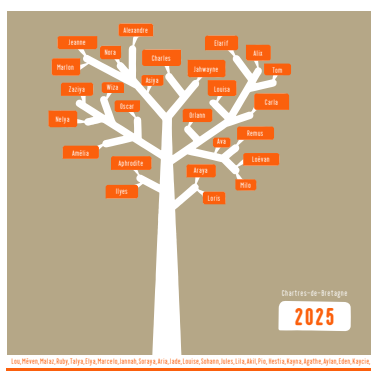
Côté asso

Culture

Enfance-jeunesse



Journal d'informations municipales - Janvier/Février 2025



Retrouvez en page 2 les vœux
de Monsieur le Maire pour 2025

Sommaire

Vie municipale

- (P2) Conseils municipaux 4/11 & 9/12
- (P3) Vœux 2025

En ville

- (P4) Collecte des déchets
- (P5) Visites de quartier
- (P6) Maison éco-citoyenne
- (P6) Visibilité des cyclistes
- (P7) L'atelier de bricolage du futur
- (P8) Violences conjugales
- (P9) Vie éco
- (P9) Fête de la Musique participative

Enfance-jeunesse

- (P10) Ty'PAME
- (P11) Ecole Sainte-Marie

Culture

- (P12) A la Médiathèque
- (P12) Performance chorégraphique

À lire aussi...

- (P4) Expression des élus



■ Denis Jammes initie Elhodye à l'utilisation de la scie.



■ L'Espace citoyen remet des équipements de sécurité aux jeunes cyclistes du collège.



■ Sem et Taïron élaborent un nichoir.

Citoyenneté

Ces initiatives qui font bouger la ville

Que ce soit dans la culture, les solidarités ou l'environnement, de nombreuses initiatives portées par des habitant-es font souffler un air nouveau dans la ville. De la Fête de la musique participative (P9) aux interventions de l'Espace citoyen (P6) auprès des élèves du collège de Fontenay, l'envie d'agir débouche sur des inspirations concrètes et créatives.

La Maison éco-citoyenne (P6), dont la construction sera lancée en 2025, s'appuie sur ce terreau fertile d'idées pour nourrir ses futures activités. Parmi elles, le laboratoire de fabrication numérique est déjà opérationnel : le Lab (P7) ouvre ses portes chaque mois en présence d'une médiatrice scientifique, qui a vocation à faire connaître toutes les possibilités créatives de ce lieu au grand public.



Conseils municipaux 4 nov. & 9 déc. 2024

Les principales décisions



■ Les tarifs 2025 votés, dont ceux d'été jeunes.



■ Bientôt une gendarmerie "mobile" rue Saint-Anthème.

■ Finances

. Tarifs 2025

Les membres du Conseil municipal ont approuvé une revalorisation de 2 % pour l'année 2025 des tarifs enfance-jeunesse, restauration, mise à disposition de salles et de matériel, des produits vendus au bar du Pôle Sud, de mise à disposition des salles du centre culturel Pôle Sud, des prestations effectuées en régie par le personnel communal, des charges locatives de l'Espace Brocéliande, des droits de places, de la redevance d'occupation du domaine public et des tarifs funéraires.

■ Ressources techniques

. **Brigade de gendarmerie dite "mobile" : présentation et validation de l'avant-projet définitif**
Après réflexion conjointe avec les autorités, l'emplacement choisi se situe rue Saint-Anthème, en centre-ville. Pour répondre aux échéances du projet, le mode constructif du bâtiment est une construction modulaire dans une harmonie avec l'architecture existante. Le début des

travaux est envisagé en mars 2025, pour une occupation de la brigade "mobile" en septembre 2025. Pour la location des locaux, il sera défini dans un second temps un bail d'occupation conditionnant le versement d'un loyer. Les fluides seront directement à la charge du locataire.

■ Aménagement - Urbanisme

. Acquisition de la propriété Cornillet pour l'extension de la plateforme de compostage

La collectivité nourrit un intérêt depuis plusieurs années pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AE 39 d'une contenance de 6 880 m² située au lieu-dit Le Champ Rond en vue d'étendre sa plateforme de compostage. Ladite parcelle appartient aux conjoints Cornillet et est en indivision. L'accord pour la vente de la parcelle a été recueilli par un notaire auprès de l'ensemble des indivisaires. Un accord a été trouvé au prix de 4 816 € hors frais de notaire. Les membres du Conseil municipal ont approuvé l'acquisition de cette parcelle.

■ Administration générale

. Ouverture des commerces de détail dimanches et jours fériés pour l'année 2025

Le Conseil municipal a autorisé les ouvertures exceptionnelles suivantes :

- Pour les commerces de détail : 3 dimanches maximum parmi les 6 dimanches suivants : 12 janvier, 7 septembre, 30 novembre, 7, 14 ou 21 décembre. Le Conseil municipal a par ailleurs incité ces commerces à n'ouvrir que 4 jours fériés parmi les 8 jours fériés suivants : lundi de Pâques, 8 mai, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1 novembre, 11 novembre.
- Pour les concessions automobiles : les dimanches 12 janvier, 16 mars, 15 juin, 14 septembre et 12 octobre.

Sauf mention contraire, les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Accès aux actes en ligne
www.chartresdebretagne.fr
> Ma ville > La vie municipale
> Documents réglementaires

Au 1^{er} janvier 2025, Chartres-de-Bretagne compte

8 809

Chartrains et Chartraines

Janvier/Février 2025 - N°25.01
Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres-de-Bretagne - Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Patrick Geoffroy
Rédaction : Quentin Pelletier-Joste
Maquette : Fabienne Faujour
Dépot légal : à parution - Reproduction interdite
Imprimé sur papier recyclé www.hautsdevilaie.com

Le prochain Chartrain sera distribué à partir du 10 mars

État-civil

Naissances

- 1^{er} juillet 2024
Louise Menguy
1 rue du Languedoc
- 16 octobre 2024
Charles Gesbert
8 bis rue du Champ Dolent
- 19 décembre 2024
Gabriel Le Meledo
1 allée de Lorraine

Agenda

- Vendredi 24 janvier
Assemblée générale de la Fédération Espérance
Salle Victor Basch, à 18h45
- Vendredi 24 janvier
Assemblée générale de l'Amicale des sapeurs-pompiers
Salle Rabelais, à 18h30
- Samedi 25 janvier
Assemblée générale de l'Amicale Balade et Rando
Salle Rabelais, à 10h00
- Dimanche 26 janvier
Repas des aînés
Halle de la Conterie
- Jeudi 30 janvier
Forum de l'emploi par le PAE
Halle de la Conterie
- Samedi 1^{er} février
Assemblée générale Avenhuha
Salle Victor Basch, à 16h00
- Lundi 3 février
Conseil municipal
En Mairie, à 18h30
- Samedis 8 février & 8 mars
Open Lab
Centre culturel Pôle Sud, 10h/13h.
- Samedi 15 février
Repair café
Maison des associations, 9h30/12h
- Samedi 22 février
Journée tahitienne organisée par Vaima Ori
Halle de la Conterie
- Mardi 25 février
Assemblée générale Gym dynamique et plaisirs
Salle Victor Basch, à 19h00
- Samedi 1^{er} mars
Soirée cabaret des Comités de Jumelage
Halle de la Conterie

Vœux 2025

"Il n'y a pas d'économie résiliente sur le long terme sans la présence d'industries"

La cérémonie des vœux à la population a eu lieu le 9 janvier dernier à la Halle de la Conterie. Voici les points marquants du discours prononcé par Philippe Bonnin, maire de Chartres-de-Bretagne.

Je vous adresse mes vœux de bonne et heureuse année 2025 ; des vœux de santé, des vœux pour vos projets qui font avancer la cause de la citoyenneté, de l'éco-citoyenneté, de la solidarité et du vivre ensemble.

En ces heures de crispations politiques nationales qui nous interpellent, il est bien difficile d'imaginer ce que sera la gouvernance du pays durant cette nouvelle année ; quelle tournure prendra notre économie ou la situation sociale qui pourrait en découler. Que l'année 2025 puisse d'abord s'engager sur une voie de dialogue pour retrouver le sens du débat démocratique, plutôt que d'assister à ces confrontations parlementaires jusqu'au-boutistes. Elles altèrent l'image de nos institutions.

Grandir en sagesse

Faire preuve de plus d'humanité, plutôt que se résigner au déclin de nos sociétés, c'est un vœu qui devrait prendre toute sa signification en cette nouvelle année qui ferme le premier quart du XXI^e siècle. Le siècle des premiers retournements climatiques avérés d'origine humaine, le siècle des migrations, le siècle des mutations du vivant qui influent d'ores et déjà sur la biodiversité et sa pérennité, le siècle du pic démographique de la population mondiale et enfin, le siècle des grands bonds technologiques qui suscitent autant d'espoirs que de craintes.

Rien n'est garanti pour l'avenir, et c'est bien pour cela qu'exprimer de tels vœux prend une signification toute particulière à l'aube de la nouvelle année.

S'il n'y a pas de retournements tangibles de l'économie à tous les échelons de nos territoires, je m'assurerai quiconque de notre capacité à préserver le niveau qualitatif de nos services apportés en direction de l'action publique de proximité. Oui, la commune de Chartres-de-Bretagne n'est plus ce que certains persistent encore à penser. L'affaiblissement du secteur économique de la production industrielle en est l'une des causes bien connue. Ce sont trois décennies de désindustrialisation que la France a naïvement traversé, laissant des territoires devenus des déserts économiques et sociaux. Or, il n'y a pas d'économie résiliente sur le long terme sans la présence d'industries. Le redressement industriel s'avère aujourd'hui des plus difficiles dans le contexte d'une concurrence internationale rude, si ce n'est féroce.

De premiers signes positifs

Pour l'heure, l'industrie communale en souffre aussi et nos ressources fiscales en pâtissent. Elles sont en effet doublement frappées par la crise de ces dernières années, en raison de la baisse sans précédent de la valeur de nos bases fiscales de foncier bâti et de la baisse des dotations et compensations issues des réformes successives de la fiscalité locale.

Sommes-nous sortis d'affaire ? Pas vraiment, mais de premiers signes positifs apparaissent pour les prochaines années, grâce à l'engagement de nos acteurs industriels chartrains. Je salue notamment les efforts des salariés du groupe Stellantis, qui relèvent des défis permanents pour se doter d'un outil de production plus agile et réactif, face aux révolutions technologiques. Je salue M. le Directeur, Etienne Martin-Commandeur, pour sa mobilisation. Je tiens aussi à remercier les équipes de SETBT Schneider Electric et son directeur, M. Henry Boyer. C'est une nouvelle page industrielle que le groupe s'appête à ouvrir avec l'extension de l'établissement, qui va permettre la création d'une centaine d'emplois directs supplémentaires.

Sur un autre projet en cours d'élaboration, nous avons de bonnes raisons de vous assurer que le projet de fonderie Safran aboutira d'ici 2027. L'équipe projet a été reçue en Mairie début janvier. D'autres projets viendront prochainement. Bien sûr, nous resterons invariablement attentifs et impliqués pour qu'ils aboutissent.

Engager les investissements programmés

Nous sommes déterminés à garder le cap, toujours en direction de tous, des femmes et des hommes qui agissent par leur travail, leur engagement social et citoyen, qui agissent pour faire vivre leurs familles, l'école des enfants et des jeunes ;



les femmes et les hommes qui s'impliquent dans les associations qui créent du lien entre tous ; les femmes et les hommes qui animent nos communes et s'investissent dans tous ces lieux qui "font société". C'est ainsi que nous concevons ce que doit être notre Monde.

Au-delà de l'actuelle équation financière, nous ferons au mieux pour engager les investissements programmés : la Maison éco-citoyenne, la salle multisports en cours et la nouvelle crèche. Des aménagements seront engagés sur le plateau sportif Rémy Berranger. Ils seront dédiés à des pratiques détente-loisirs ouvertes à toutes les générations.

Les premiers locaux pour la brigade mobile de gendarmerie seront réalisés durant le premier semestre ; ceci bien sûr dans l'attente des autorisations du Ministre de l'Intérieur pour engager ultérieurement la construction d'un établissement plus important, qui intégrera la brigade cynophile départementale.

Acteurs associatifs, entrepreneurs, artisans, commerçants, industriels, citoyens... la collectivité est votre partenaire. Ensemble, gardons confiance en l'avenir dans ce monde qui nous oblige à être lucides, réactifs et novateurs. Restons solidaires et volontaires.

Très bonne année à tous.

Philippe Bonnin
Maire de Chartres-de-Bretagne



L'intégralité du discours de Philippe Bonnin et le film présenté sont à retrouver sur www.chartresdebretagne.fr



Collecte des déchets

Du changement

A compter du 1^{er} février 2025, la collecte des ordures ménagères sera effectuée une semaine sur deux pour les foyers en maison individuelle. Celle des bacs jaunes (déchets recyclables) restera inchangée.

> Ce qui change.

A l'occasion du renouvellement du marché public de collecte des déchets, Rennes Métropole a choisi de revoir la fréquence de ramassage des ordures ménagères (poubelle grise) : le nouveau calendrier qui entre en vigueur le 1^{er} février 2025 prévoit une collecte une semaine sur deux pour les maisons individuelles, en alternance avec le bac jaune.

> Pourquoi ce changement ?

Selon les chiffres de la métropole, "les usagers et usagères sortent déjà leur poubelle grise une semaine sur deux en moyenne et celle-ci n'est qu'à moitié remplie". La réduction de fréquence de collecte permet de réduire le nombre de kilomètres parcourus par les camions de collecte et de limiter les émissions de gaz à effet de serre générées.

> Et pour les immeubles ?

La fréquence de collecte des immeubles ne change pas. Par ailleurs, Rennes Métropole continue de prévoir le déploiement d'une solution pour les déchets alimentaires : la mise en place d'une aire de compostage partagée ou celle d'un point d'apport volontaire sera effective d'ici la fin 2025.



> A savoir

Le nouveau calendrier de collecte sera adressé courant janvier à votre domicile. Il est également disponible sur www.chartresdebretagne.fr. De plus, d'ici l'été, chaque foyer disposant de bacs roulants pourra consulter en ligne la quantité de déchets produite à son adresse grâce à un nouveau portail réservé aux usagers du service.

Crit'Air

Avez-vous votre vignette ?

Prévue par la loi climat et résilience de 2021, la Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) est entrée en vigueur à Rennes (Intra-rocade) depuis le 1^{er} janvier. Les véhicules particuliers immatriculés avant le 1^{er} janvier 1997 ou n'étant pas classés Crit'Air sont interdits de circulation dans le périmètre de la ZFE-m (des dérogations sont néanmoins possibles). La vignette Crit'Air est obligatoire pour circuler dans la ZFE-m ou lorsque le Préfet instaure la circulation différenciée lors des épisodes de pollution.

Elle est à commander sur le site www.certificat-air.gouv.fr

Visites de quartier

Là où s'élabore la démocratie locale

Les élus du Conseil municipal se rendent régulièrement dans différents quartiers de la ville pour échanger autour des problématiques rencontrées et prendre en compte l'avis des habitants.



■ Les visites de quartier sont l'occasion d'un diagnostic partagé entre les riverains et l'équipe municipale.

Les températures fraîches de ce samedi de novembre n'ont pas refroidi la quinzaine d'habitantes du quartier des Portes de la Seiche, au sud du parc de loisirs. Doléances petites ou grandes sous le bras, le groupe s'apprête à participer à une visite de quartier en compagnie d'élus et d'agent-es du service Aménagement et urbanisme. Maisons individuelles et petits collectifs ont poussé en quelques années dans ce quartier dont l'identité reste à inventer. "C'est d'ailleurs très bien de pouvoir rencontrer des voisins avec cette visite", glisse un homme avant de suivre le cortège qui s'élançait.

Premier sujet abordé : les espaces verts. "Leur gestion avait été assurée jusqu'ici par une entreprise, mais c'est désormais le service des espaces verts de la ville qui va assurer leur entretien", détaille Lauriane Bathany, directrice du pôle Aménagement et urbanisme. Au fil des échanges, les habitant-es se familiarisent avec quelques concepts qui impactent leur quotidien : zone d'aménagement concerté, rétrocession de la voirie, viographie... Une plongée dans la complexité de l'urbanisme qui ne déplaît pas à Jean-Yves Leroy et Jacques Bauzon, habitants d'un collectif, qui savent que la commune évolue dans un contexte réglementaire mouvant et des compétences partagées avec la métropole.



Membres du conseil syndical de leur copropriété, "nous sommes venus chercher un appui de la municipalité dans les difficultés techniques que nous rencontrons au sein de notre immeuble. C'est une démarche constructive", détaillent les deux hommes. De fait, les discussions entre habitant-es et élu-es sont courtoises, même si l'on sent une vive impatience quant aux déchets sauvages qui reviennent régulièrement. Ailleurs, c'est la praticabilité de certains cheminements qui pose souci. "Je ne peux passer avec une poussette", lance une dame qui peine à rejoindre le parc de loisirs à cause de cailloux sur quelques mètres. "Nous allons faire un revêtement bicouche à cet endroit", détaille Philippe Bonnin, maire de Chartres-de-Bretagne. Quand la déambulation met en évidence les petits soucis du quotidien, ceux-ci se résolvent vite. "Ces visites de quartier permettent de s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants et de trouver des solutions partagées", constate Emmanuel Bossard, élu délégué en charge de ces visites.

La vitesse des véhicules est l'un des derniers sujets abordés. En juin dernier, l'avenue de la Seiche a fait l'objet d'un important chantier pour dessiner la voie mixte piétons/vélo et réaliser un carrefour menant à la rue Jean-Marie Ecorchard. L'entrée de ville depuis Pont-Péan est maintenant plus claire, même si le régime de priorité doit être éclairci. De quoi rassurer les participants à cette visite.

La prochaine visite de quartier aura lieu le samedi 01 mars et concernera le secteur allant de l'allée des Jeutisses à l'allée Beethoven. Le détail du parcours sera bientôt communiqué sur www.chartresdebretagne.fr et dans le Chartres Hebdo.



Zac des Portes de la Seiche

La phase 3 se précise

En s'engageant au cœur de la Zac, le chantier de la future salle des sports saute aux yeux. Les murs et les gradins sont érigés, l'ossature du bâtiment se devine. Ce nouvel équipement, bien visible depuis le parc de loisirs et le chemin des Touches, signale l'entrée de la phase 3 de la Zac. La consultation des promoteurs pour les îlots 1 à 4 a commencé en octobre.

Peu à peu, les axes de cette ZAC sont nommés. Après la rue Alice Milliat, qui longera la salle des sports, et la rue Simone Veil, qui desservira les logements, le Conseil municipal a procédé à la dénomination de deux nouvelles voies : l'impasse Madeleine Riffaud (résistante, poète et journaliste) et l'impasse Geneviève de Gaulle-Anthonioz (résistante et militante des droits de l'homme). La dénomination des impasses incluses dans chaque lot de la phase 3 facilitera le travail des entreprises devant se rendre sur place et simplifiera les futures adresses postales des habitants.



Expression des élus

La protection des populations relève des prérogatives de l'État. C'est évidemment un enjeu national. Il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire de conduire des actions adaptées aux réalités locales. Pour répondre efficacement aux problématiques de sécurité à l'échelle communale, la coopération entre municipalités, gendarmerie et police municipale est indispensable. C'est bien sûr le cas à Chartres-de-Bretagne.

Chaque entité a ses compétences et sa propre expertise. La police municipale assure des missions de prévention en lien avec la population. Sous la responsabilité du Maire, elle intervient pour assurer l'éradication des actes d'incivilité, le respect des règles concernant l'usage et l'occupation du domaine public en matière de voirie. Elle veille à la salubrité ainsi qu'au respect des réglementations prises par les arrêtés municipaux et préfectoraux concernant les communes. Lors

Coopération entre gendarmerie et police municipale

une relation fondée sur la complémentarité, la confiance et des projets

d'événements porteurs de risques pour les biens et les personnes, elle assure le déclenchement des mesures d'assistance et de secours. Selon l'ampleur et la gravité des événements, elle se fait assister par la Gendarmerie, les services de secours (pompiers) et les services communaux.

Sous la responsabilité du Préfet, forte de sa présence sur l'ensemble du Département, la Gendarmerie assure des missions d'ordre public, de renseignement et de sécurité publique.

La complémentarité Police Municipale-Gendarmerie est pleinement exploitée pour garantir une réponse coordonnée et adaptée aux besoins des Chartreains. Sur notre territoire communal, nous œuvrons pour une coopération optimale. Aussi lorsque le 2 octobre 2023 le Président de la République annonce la création de 238 nouvelles brigades territoriales (93 fixes et 145 mobiles), nous étions en mesure de présen-

ter notre candidature pour accueillir une brigade mobile avec le soutien du Commandant du groupement de gendarmerie d'Ille-et-Vilaine. Celle-ci sera livrée au mois de septembre. En outre, lors des différentes concertations avec le Préfet et l'autorité régionale de la Gendarmerie, nous sommes sollicités pour implanter une nouvelle brigade de 30 militaires qui soulagera celles de Bruz et de Vern-sur-Seiche. Également, la brigade cynophile départementale sera présente sur le même site au Sud-Ouest de la commune ; plus précisément dans la Zac des Portes de la Seiche. Malgré le contexte de la réduction des moyens publics d'État, nous avons réussi à faire avancer ce dossier relatif à la sécurité publique. Nous remercions la disponibilité de tous les acteurs en responsabilité, de sorte que notre démarche conjointe avec les Gendarmes de la brigade de Bruz et la municipalité soit reconnue pour sa pertinence.

Comme évoqué lors de la réunion publique du 15 janvier 2025 avec le Commandant de la Brigade et dans la continuité de notre constante coopération, nous activerons un plan d'actions partagé. Il sera basé sur les différents moyens à mettre en œuvre autour de la communication et de la formation des habitants afin d'améliorer la coordination des interventions conjointes et d'optimiser leur efficacité. C'est l'un des axes primordiaux de notre politique communale pour faire face aux défis de notre époque.

L'effort des communes en matière de prévention est aujourd'hui important, et sans compter les investissements conséquents comme le dispositif de vidéosurveillance. Deux premières tranches d'investissement ont été réalisées pour un montant de 83 000 €. Nous engageons un nouveau programme afin de porter l'investissement total à 131 000 €.

Maison éco-citoyenne

L'objethèque réunit les suffrages

A deux pas de l'Escale verte, la future Maison éco-citoyenne sera construite en 2025. Au terme d'une consultation menée auprès des habitant-es, le principe d'une objethèque a été récemment plébiscité. Mais ce ne sera pas la seule activité du nouvel équipement !

Au fil des mois, des liens se sont tissés entre les habitant-es qui s'intéressent à l'avancée de la Maison éco-citoyenne, prochainement construite avenue du Trégor. "120 personnes suivent régulièrement l'actualité du projet et se rencontrent lors de réunions ou d'ateliers", détaille Gwénaëlle Decelle, chargée de mission : initialement, l'association R'Min s'était positionnée dans le cadre d'un appel à projet lancé en 2023 pour gérer le lieu, avec une dimension liée à l'insertion. Le retrait de ce porteur de projet a amené la Ville à solliciter la population pour analyser les besoins et calibrer les activités de la Maison éco-citoyenne.

Les résultats du questionnaire mis à disposition des habitant-es ont montré qu'une très large majorité des répondant-es était favorable au principe d'une objethèque. Derrière ce nouveau terme se cache une idée simple : mettre à disposition des objets dont l'usage est ponctuel, sur le principe d'une location. Les outils de bricolage et de jardinage intéressent particulièrement les Chartrain-es. "L'intérêt est double : il est à la fois financier et écologique, puisque ce système permet d'éviter un achat neuf", complète Gwénaëlle Decelle. Dans les réponses au questionnaire, plusieurs personnes se sont déclarées prêtes à mettre à dis-



■ Présenté lors du festival "J'agis pour ma planète 2024", le projet Maison éco-citoyenne avance.

position leur propre outillage (perceuse, tondeuse...) mais aussi à partager leurs compétences.

D'autres services sont attendus, comme la mise à disposition de matériaux, une cabane à dons, une grainothèque, des événements fédérateurs ainsi que des ateliers de fabrication, réparation et échange de pratiques. Pour l'heure, la Maison éco-citoyenne continue la préfiguration de certains services appréciés comme le Lab numérique (au Pôle Sud, lire p7) ou le repair café (à la Maison des associations). Dernièrement, l'espace "Dons et trouvailles" proposé lors du festival J'agis pour ma planète

avait également connu un franc succès et sera installé prochainement à l'Escale verte sous forme d'une cabane à dons. Des ateliers de sensibilisation (Fresque du climat, atelier 2 tonnes...) sont également proposés ponctuellement par des bénévoles.

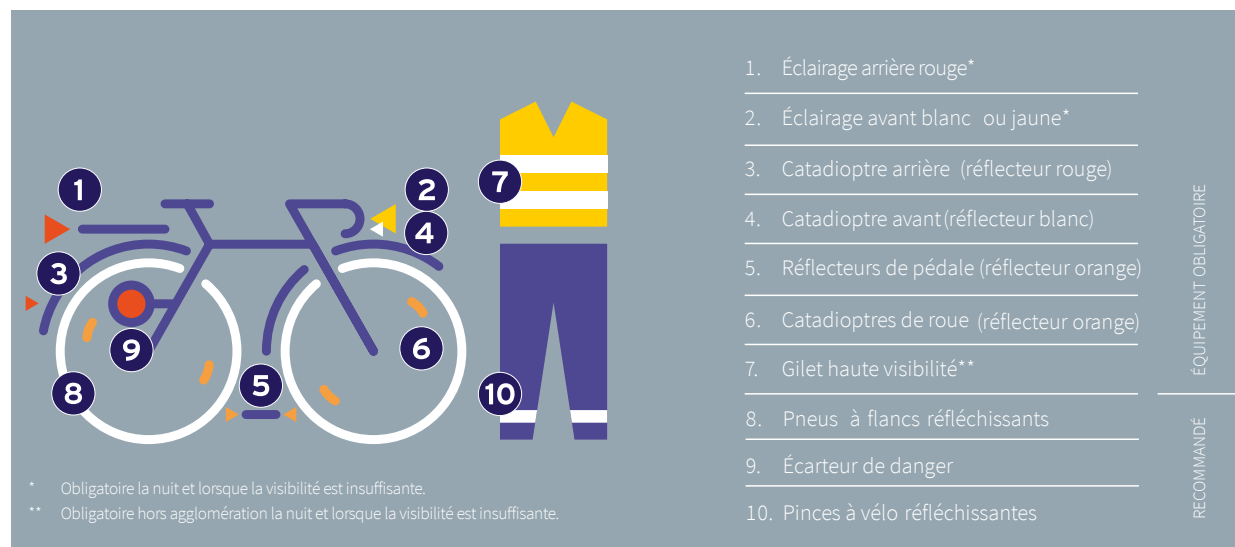
"Le projet évolue à mesure que les habitant-es s'en saisissent, notamment lors des activités hors les murs, observe Nathalie Bentz, conseillère municipale en charge du projet. D'ores et déjà, 4 grands piliers font consensus pour qualifier la future Maison éco-citoyenne : la réutilisation, l'écologie, le partage et la transmission de savoirs et de compétences."

L'actu de la future maison éco-citoyenne sur www.chartresdebretagne.fr > citoyennete > maison-eco-citoyenne
Contact : [Gwénaëlle Decelle > citoyennete@ville-chartresdebretagne.fr](mailto:Gwénaëlle.Decelle@ville-chartresdebretagne.fr)



Visibilité : le pense-bête des cyclistes

La nuit, tous les cyclistes sont gris... en tout cas les cyclistes qui circulent avec un éclairage insuffisant ou inexistant ! Cette année, la Fédération française des Usagers et Usagères de la Bicyclette (FUB) a mené une campagne nationale pour sensibiliser les cyclistes à l'importance d'être vu à vélo. Cette opération a été déclinée localement : au collège de Fontenay, des membres de l'Espace citoyen et de Rayons d'action ont proposé une distribution d'accessoires aux élèves : catadioptrés, brassards fluorescents, lumières avant et arrière... Vous trouverez ci-contre un rappel des équipements obligatoires et recommandés.



L'Espace citoyen au collège

Membre de l'Espace citoyen de Chartres-de-Bretagne, Denis Jammes montre au groupe d'élèves comment bien positionner la scie. "On tire vers soi et la scie ne doit pas être perpendiculaire au bois".



Taïron, Saïdi, Sem, Elhodye et Automne, élèves du collège de Fontenay, sont venus participer à la création de nichoirs pour oiseaux à partir de chutes de bois. Scie, marteau, râpe : tout l'outillage élémentaire est à disposition. "Je les initie à la prise en main, car les élèves n'ont quasiment pas de pratique du travail du bois. J'aime leur transmettre mes connaissances", détaille Denis.



Quelques salles plus loin, 6 couturières de l'Espace citoyen sont auprès de 17 élèves qui conçoivent des petites pochettes. "On va peut-être les offrir pour Noël", expliquent Tess et Laly. "Pour les élèves, ces ateliers organisés chaque mardi midi sont des moments d'échanges très intéressants auprès d'autres adultes. Pour nous aussi, c'est agréable d'être davantage dans l'accompagnement", témoigne Virginie Croca, professeure de sciences physiques. C'est la 2^e année que des membres de l'Espace citoyen interviennent au collège.

Espace citoyen.
Bât. B/Pôle Sud, av. de l'Europe
espacecitoyen.cdb@gmail.com

L'atelier de bricolage du futur

L'Open lab

Brodeuse numérique, imprimante 3D et découpeuse laser : derrière ces noms étranges se cachent des machines au potentiel surprenant, prêtes à libérer votre créativité. Au Pôle Sud, l'Open lab se tient chaque mois pour familiariser le public, expert ou non.



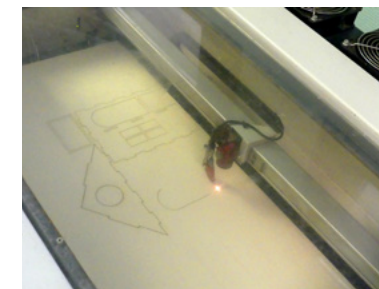
■ Léa Colombo, médiatrice scientifique des Petits débrouillards, aux côtés d'Alice et de son fils.

Une petite odeur de feu de cheminée emplit la pièce du Lab. Elle provient de la découpeuse laser, en pleine action sur une planche de contreplaqué. "Elle peut aussi couper du carton", explique Paul, 10 ans, qui scrute la réalisation de toutes les pièces de sa maison en bois. Il lui suffira ensuite de les détacher puis de les assembler à l'aide de colle à bois.

Une fois par mois, l'open lab, installé dans les locaux du Pôle Sud par la ville, ouvre ses portes en présence d'une médiatrice de l'association Les Petits Débrouillards. Léa Colombo guide le public parmi les machines présentes dans le lieu : brodeuse numérique, imprimante 3D et découpeuse laser. "Quel que soit son niveau

de connaissance en technologie, chacun-e peut explorer, apprendre et créer", assure-t-elle. Voilà une première idée reçue battue en brèche : inutile d'être un as en informatique pour y participer.

Prenez Eléanore et sa grand-mère. Les voici affairées autour de la brodeuse numérique, à préparer un motif en forme de coeur avec un prénom à l'intérieur. Aucune des deux n'a d'expérience particulière, "mais il y a un goût pour la couture dans la famille !". Après avoir sélectionné le motif parmi les modèles, Eléanore insère à intervalles réguliers les fils de différentes couleurs pour composer la broderie. Il lui suffit de suivre les indications de la machine. Après vingt minutes, la broderie est prête !



Cadeaux faits maison

Si la machine allège le travail de la main, elle n'enlève pas la réflexion sur la conception de l'objet à réaliser. Alice, venue avec son fils Paul pour la troisième fois autour de la découpeuse laser, le confirme : "On a téléchargé à la maison le logiciel qui permet de concevoir les plans de découpe. Car si on veut modifier les modèles existants, il faut se familiariser". Les modèles prêts à l'emploi fournis sur de nombreux sites sont un bon point d'entrée pour comprendre les possibilités des machines puis très vite, les idées personnelles surgissent.

Lab et open lab, quelle différence ?

Le Lab est le nom donné au laboratoire de fabrication numérique installé dans les locaux du Pôle Sud. Un réseau d'habitant-es référent-es propose des temps d'ouverture ponctuels au public. L'open lab désigne le fait d'ouvrir le Lab au grand public, en présence de l'animatrice professionnelle des Petits Débrouillards.

"J'ai déjà conçu une étoile pour un sapin de Noël, avec écrit 'Papi' dedans. Et avec l'imprimante 3D, j'ai reproduit le logo de Youtube", liste Paul. Le Lab ouvre un vaste champ des possibles, permettant la création de cadeaux personnalisés et faits maison. Au fil des séances mensuelles, une petite communauté s'est formée autour de Léa Colombo. L'objectif est de "créer une dynamique d'échanges de pratiques et de savoir-faire entre les utilisateurs et utilisatrices", confirme Nathalie Bentz, élue déléguée en charge de l'économie circulaire. En effet, la finalité d'un laboratoire de fabrication numérique est de rendre possible l'invention, chacun-e peut contribuer aux connaissances des autres."

Seconde main

C'est souvent avec du matériel de récupération que l'on peut créer ses propres objets. Le Lab utilise principalement du contreplaqué, des planches de cagettes planes, des couvercles en bois de boîtes de camembert, du carton fin...

> Les prochains Open labs

samedi 8 février, 8 mars et 12 avril de 10h à 13h. Rez-de-cour du centre culturel Pôle Sud (entrepas la Médiathèque).

Violences conjugales

Des actions pour dire stop

Les violences conjugales restent un phénomène massif dans notre société. La Ville de Chartres-de-Bretagne a choisi de multiplier les actions pour permettre de mieux évaluer les dangers, d'aider les victimes à se protéger et de leur offrir une première aide juridique.



Marie Poulleau et Sophie Fardin du CCAS devant le van coloré de Nina & Simon-e-s.

D'après l'enquête Cadre de vie et sécurité de l'Insee, les violences conjugales font en moyenne 295 000 victimes par an en France métropolitaine, dont 213 000 femmes. Le contexte de libération de la parole et l'amélioration des conditions d'accueil des victimes font que ces chiffres augmentent en moyenne de 13% par an depuis 2019. "Dernièrement, trois femmes ont franchi la porte du Centre Communal d'Action Sociale chartrain en une semaine pour relater des faits de violences conjugales", témoigne Isabelle Vétillard, sa coordinatrice. Depuis l'organisation d'une soirée sur les violences intra familiales avec différents partenaires, une dizaine de femmes a pu ainsi être accompagnée par le CCAS.

Au-delà des cas médiatisés les plus graves, il existe une variété de situations qui relèvent des violences conjugales. Il peut s'agir de menaces verbales, de violences physiques, de confiscation des papiers d'identité, de contrôle des dépenses... La palette est large. "Puisque ce phénomène est massif, il existe aussi dans notre ville, relève Dina Joalland, adjointe aux solidarités. Et face à cela, nous devons agir localement pour soutenir les victimes."

Première action lancée en novembre dernier : la distribution de violentomètres sur les sacs à pains remis par les boulangeries. Sous la forme d'une règle de mesure, l'outil permet d'évaluer le degré de violence dans le couple en fonction d'une série de comportements types d'un partenaire : "fouille tes textos", "menace de diffuser des photos intimes de toi", "t'isole de ta famille". Graduée du vert au rouge, cette règle permet de prendre conscience de l'état de la relation et pousse à agir pour se protéger et demander de l'aide. "Les trois boulangeries chartraines ont participé au dispositif. En tout, 5 000 sacs à pains comportant le violentomètre ont été remis", se félicite Dina Joalland.

La Ville va également lancer des permanences de consultations juridiques, en collaboration avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35). Une permanence sera organisée chaque mois "sur tout ce qui concerne les questions de droit, notamment droit de la famille et droit pénal". Les permanences auront lieu le 3^e mercredi de chaque mois, de 9h à 12h. Ce volet vise à outiller les victimes, pour qu'elles puissent connaître leurs droits et les moyens de protection mis en place par la loi.

Enfin, Chartres-de-Bretagne accueille depuis novembre les passages suc-



cessifs d'un van coloré, celui de Nina et Simon-e-s. Né dans le Nord de la France, le projet a essaimé jusqu'en Ile-et-Vilaine où il sillonne le département. Notre commune a déjà accueilli deux fois le van, sur le marché et sur le parking du Pôle Sud. "Il s'agit d'un dispositif itinérant pour lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes", détaille Marie Pouleau, coordinatrice du dispositif. Il permet par exemple d'orienter vers des lieux de proximité et d'informer sur les dispositifs existants. Les discussions peuvent s'engager devant le van, ou à l'intérieur pour plus de confidentialité, de façon gratuite, anonyme et sans rendez-vous. Accès aux droits, vie sexuelle et affective, égalité... La présence du van permet à toutes ces questions d'être visibles dans l'espace public.

> Permanence du CIDFF le 3^e mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, au CCAS. + d'infos ille-et-vilaine.cidff.info

> Contact CCAS. Pôle Solidarité. Tél. 02 99 77 63 53. Courriel: accueil@ccaschartres35.fr. Ouvert : lundi de 14h à 17h - mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - vendredi de 9h à 12h.

Egalité filles-garçons : Cap à cité s'engage

Les membres de Cap à cité, instance composée de jeunes de 10 à 14 ans, ont choisi de s'intéresser à la thématique de l'égalité entre les filles et les garçons. Une intervention est prévue à l'accueil de loisirs des Longues Hayes le 5 mars, avant un temps fort à la Médiathèque le samedi 8 mars après-midi : Cap à cité tiendra un stand tout public, assurant un premier niveau d'information sur l'égalité filles-garçons à l'aide de quelques petits jeux et d'une sélection de ressources de la Médiathèque

Festival de la Fédé and Co

La Fédération Espérance organise un événement le 7 juin prochain réunissant les associations culturelles et sportives adhérentes. Cet événement se tiendra l'après-midi et en soirée, il vous proposera une multitude d'activités ouvertes à tous proposées par les associations de l'Espérance. Nous vous dévoilerons le programme très prochainement.

+ d'infos auprès de animation@esperancechartres35.onmicrosoft.com



Fête de la musique participative

Imaginons ensemble la 2^e édition

En juin dernier, un collectif citoyen renouait avec les origines de la Fête de la musique en faisant venir trois groupes de musique sous la Grand'voile du parc de loisirs. La deuxième édition aura lieu le 22 juin.



Temps d'installation lors de la 1^{re} Fête de la Musique participative.

Tristan Perrault se souvient encore du concert "Du son dans les buissons", qui a rythmé les mois de juin dans la commune pendant 10 ans, jusqu'en 2015. Renouer avec une scène en plein air ? L'idée trottait dans la tête de cet ancien musicien de l'école intercommunale Jean Wiener. "Elle s'est concrétisée par l'envie de l'espace citoyen d'organiser une Fête de la

musique". Encouragé par les autres membres du collectif, Tristan Perrault fait office de coordinateur pour lancer la première Fête de la musique participative en juin 2024.

Antoine Collin, batteur du groupe Juicy Jams, avait tout de suite répondu à l'appel. "C'est un vrai plus que Tristan soit lui-même musicien, parce qu'il a une bonne compréhension

de nos besoins." Après quelques échanges, trois groupes officialisent leur participation : The Whims, Juicy Jams et Looking for Nessy. S'ajoutent à cette organisation deux volontaires pour gérer la sonorisation : Eric et Bertrand. Le parc de loisirs et La Grand'voile, choisis pour accueillir la scène, ont reçu plus de 100 personnes tout au long de l'après-midi du 23 juin. "Les retours du public étaient très bons. Les gens appréciaient que la Fête de la musique se tienne en extérieur", se rappelle Antoine Collin.

Pari réussi pour le petit collectif. "C'est le signe qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une lourde organisation ni de gros financements pour lancer un événement musical. La mairie

nous a fait confiance pour utiliser la Grand'voile, nous a prêté du matériel, nous a mis à disposition eau et électricité. L'Espace citoyen et la motivation des habitant-es suffisent pour organiser cet événement". Bien sûr, les groupes ont joué bénévolement, "mais avec le souci de bien les accueillir et de partager un repas en commun". Déjà, l'espace citoyen se tourne vers l'édition 2025, en sachant que le réseau de bénévoles répondra présent. "Nous avons croisé des gens qui nous ont dit à l'issue du concert : "Je ne fais pas de musique, mais est-ce que je peux vous aider pour une prochaine fois ?" C'est super d'avoir ce principe de participation spontanée", se réjouit Antoine Collin.

Prochaine édition, dimanche 22 juin après-midi
> L'espace citoyen recherche des groupes de musique intéressés pour se produire. Pour candidater, écrivez à concertcitoyen.cdb@gmail.com ou participez au café citoyen le samedi 1^{er} mars à partir de 10h.

Vie éco

Le Fournil du Callouët change de mains

Depuis le 18 novembre, Yoann et Gwen Ozenne sont les propriétaires de la boulangerie-pâtisserie Le Fournil de Callouët et succèdent ainsi à Pascal Saint-Ouen. En provenance de Saint-Sébastien-Morsent (Eure), le couple a saisi l'opportunité de cette affaire. "Une partie importante de la clientèle est habituée, nous nous inscrivons dans la continuité et apportons des modifications par petites touches", explique Gwen Ozenne.

Pas de changement sur le goût, puisque les deux boulangers, les trois pâtisseries et les deux apprentis sont toujours présents pour préparer pains, viennoiseries et gourmandises. En vente, deux nouvelles embauches sont à venir. "Nous avons également conservé les mêmes horaires d'ouverture", détaille le nouveau gérant.



Une partie de l'équipe du Fournil du Callouët.

Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30, le samedi de 6h30 à 16h, 64, avenue du Général-de-Gaulle. Tél. 02 99 77 15 67.

Contact : 06 60 87 30 0 ou mbaudspr@outlook.fr

Locarent

Malo Baudais, alternant chartrain en BTS logistique, a fondé sa propre entreprise : Locarent. "Je propose la location de camion-benne de 11m³ à destination des professionnels et des particuliers", détaille-t-il. Pour une location d'une journée et 200 km inclus, le tarif proposé est de 70 euros. Les tarifs sont dégressifs en fonction de la durée de location.

Il est aussi possible de louer un camion-benne à l'heure pour un besoin ponctuel. Comme dans une agence classique, la location est soumise à la signature d'un contrat et la réalisation d'un état des lieux. "Le véhicule est remis avec le plein de carburant, la remise à niveau est à la charge des locataires".

Victimes ou témoins de violences ? Les Numéros d'urgence
3919 numéro national anonyme et gratuit
02 99 54 44 88 plateforme départementale 24h/24 et 7j/7

Ty'PAME

Des ateliers ressources pour les parents

Etre parent, c'est se confronter à de nombreuses questions ! Ty'PAME, le relais petite enfance et parentalité de Chartres-de-Bretagne, a mis en place deux nouveaux rendez-vous pour permettre d'échanger autour de thèmes fédérateurs.

Équilibre familial, sommeil, usage des écrans... Ces questions particulièrement prégnantes sont au cœur de l'exercice de la parentalité. Ty'PAME vient de lancer de nouveaux espaces de rencontres et des activités adaptées aux besoins des familles, à découvrir en solo ou avec son enfant.

Les ateliers parents-enfants, rendez-vous mensuels sur une thématique précise.

Dernièrement, un atelier massage et un atelier décoration de Noël ont été mis en place. "Ils sont avant tout un moment de partage avec son enfant.

Et pour les parents qui ont fait le choix d'être en congé, c'est une bonne occasion de renouveler ses idées d'activités !", témoigne Emeline Thomas, coordinatrice de Ty'PAME. Ces ateliers sont parfois organisés avec la participation de partenaires extérieurs, comme la Protection Maternelle et Infantile. Chloé Joyeux, infirmière puéricultrice, a ainsi participé à un atelier alimentation en octobre : "Cela permet aux familles de nous rencontrer et de découvrir nos missions. Nous glissons quelques conseils et proposons des livres thématiques." L'activité est parfois juste un support pour échanger avec d'autres parents. "Lors de l'atelier décoration de Noël, des discussions ont été lancées spontanément sur les traditions familiales ou la façon de passer les fêtes dans l'est de la France, en fonction des expériences de chacun", confirme Emeline Thomas.



L'apéro des parents est une nouvelle proposition, cette fois pour échanger sans enfant à proximité !

Lors de la première édition le 28 novembre, les parents participants ont échangé à travers des petits jeux sur les questions d'équilibre familial. Car penser à soi, au-delà du rôle de parent, est un véritable défi quand l'emploi du temps est chargé ! Karine Dromain et Emeline Thomas, accueillantes au LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents), ont animé ces échanges et ont trouvé "les parents en confiance, notamment les papas, pour discuter librement sur les situations vécues en famille". L'horaire proposé, de 19h à 20h30, a particulièrement été apprécié. "Ces actions autour de la parentalité sont mises en place à l'initiative de la Ville et ne bénéficient pas de financement extérieur", précise Dina Joalland, adjointe à la famille.

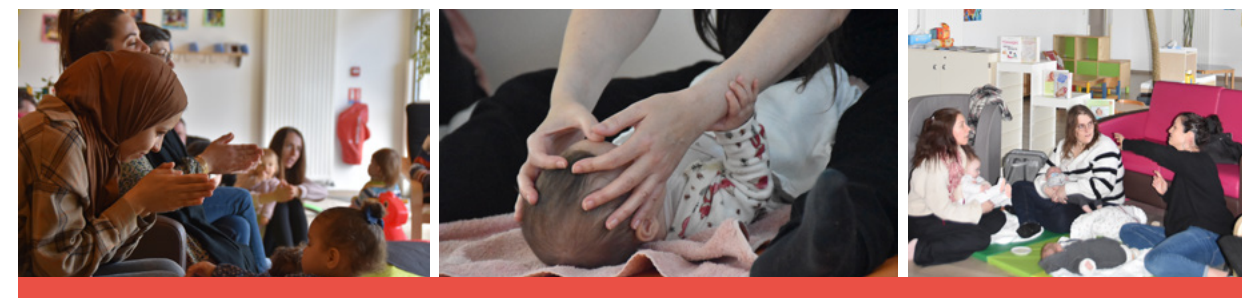
Et aussi... le café des parents

En place depuis plus d'un an, le café des parents est proposé chaque veille de vacances scolaires à l'école Brocéliande à l'heure de l'arrivée à l'école. Un thème, suggéré par Karine et Emeline, est retenu à chaque fois. Rendez-vous chaque vendredi matin, veille de vacances scolaires. Une exposition ou des ressources sont mises à disposition autour d'un café et de petits gâteaux.

Prochain rdv vendredi 7 février, 8h15/9h30, école Brocéliande

À retenir

- > Atelier parent/enfant vendredi 24 janvier
- > Apéro des parents : jeudi 13 mars, 19h/20h30
- > Semaine Nationale de la Petite enfance : du 10 au 22 mars
- > Laep : les lundis 9h/12h et mardis 9h30/11h30 (hors vacances scolaires).



en +

■ Forum emploi-formation

Plus d'une vingtaine d'entreprises et sept centres de formation exposeront leurs offres et leurs projets lors du forum emploi/formation organisé à Chartres-de-Bretagne. Cet événement a pour objectif de faire se rencontrer dans un même lieu les entreprises du territoire, les personnes à la recherche d'un emploi et celles qui se questionnent sur leur projet professionnel ou sur une éventuelle reconversion.

Jeudi 30 janvier, 14h/17h30, Halle de la Conterie organisé par les Points Accueil Emploi Sud Rennes

■ Transport scolaire : 1, 2, 3... sécurité

1. La région Bretagne transporte 100 000 élèves chaque jour en car. A la descente, la région rappelle qu'il est essentiel d'attendre que le car s'éloigne et de bien regarder autour de soi avant de traverser, afin de voir et d'être vu.
2. Lors du trajet entre le domicile et l'arrêt, il est conseillé de ne pas utiliser de téléphone pour rester attentif, ni d'écouter de la musique au casque afin de percevoir les sons environnants.
3. Le port de la ceinture de sécurité tout au long du trajet est une obligation. En cas de non-respect de cette règle, les parents peuvent recevoir une amende de 135 €.



Ecole Sainte-Marie

L'aboutissement d'un projet collectif

Durement touchée par un incendie en 2021, l'école privée Sainte-Marie dispose désormais d'un nouveau bâtiment que les élèves ont intégré début novembre 2024. Cette ouverture marque la fin d'un long chantier qui a mobilisé de nombreux acteurs, que ce soit les parents bénévoles et les entreprises.



Passés le choc et la gestion de l'urgence, l'incendie qui a touché l'école Sainte-Marie le 6 octobre 2021 a eu un bénéfice : celui d'accélérer la réflexion sur le devenir des bâtiments, déjà engagée depuis 2019. "L'incendie nous a mis devant une nouvelle obligation : il nous fallait raisonner sur la globalité de l'école

et agir vite", relate Claudie Seroux, directrice de l'école. Pendant que des élèves regagnent trois modulaires provisoires et après que la municipalité a solidairement accueilli les classes dans les locaux d'Arc-en-ciel, les équipes enseignantes et les parents planchent sur un cahier de charges. "Nous avons fait le choix de

démolir le bâtiment en bois, très énergivore, et d'avancer le bâtiment vers la rue Madame de Janzé pour gagner en espace dans la cour de récréation", détaille la directrice.

L'Ogéc (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) a conduit le projet en s'appuyant sur les idées et les compétences de ses membres, tous parents d'élèves de l'école. "Nous avons réussi à former une belle équipe composée de professionnels et de parents bénévoles autour d'un projet commun pour les enfants, relève Marie Mautalent, présidente de

l'OGEC. Ce fut un investissement très important et très enrichissant pour tous" Désormais, le nouveau bâtiment de près de 500 m² accueille une partie administrative (bureau de direction, secrétariat et tisanerie) ainsi que 5 salles de classe dont 4 à l'étage. Le cabinet d'architecture Faber a conçu les plans et le cabinet Bazin a fourni l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le montant global du projet avoisine les 2 millions d'euros, sans qu'aucune contribution complémentaire n'ait été demandée aux familles. La commune de Chartres-de-Bretagne a cautionné l'emprunt bancaire à hauteur de 50%, le maximum autorisé par le code des collectivités territoriales.

Le 19 octobre dernier, toutes les salles de classes ont été démolies pour permettre l'entrée des élèves après les vacances d'automne. "Avant, je m'interrogeais sur la circulation dans les escaliers puisque l'ancien bâtiment était de plain-pied. Finalement, tout est fluide depuis que les élèves ont investi les lieux. Tout le monde a gagné en confort de travail, les enfants et les enseignantes", se réjouit Claudie Seroux. A peine le temps de souffler qu'un nouveau projet a été lancé : la réfection d'une salle de sieste dans l'école maternelle !



■ Le nouveau visage végétal de la cour des maternelles.

En maternelle, une cour plus verte

Pendant les travaux de la partie élémentaire, les plus jeunes n'ont pas été oubliés ! Recouverte de bitume et très exposée aux fortes chaleurs, la cour de récréation a été repensée. Grâce à la volonté d'un collectif de parents, une partie du revêtement a été retirée et les élèves ont pu réaliser des plantations dans le cadre d'un projet intitulé "Plante ta cour". Le Crédit Agricole, les serres municipales et les Pépinières de la Rabine ont apporté leur contribution au projet. La cour dispose ainsi d'un espace plus calme et arboré.

■ Boréale's : des distinctions pour la troupe de théâtre



© J.M. Gilbert

La compagnie Boréale's a été retenue pour participer à deux sélections nationales liées au théâtre amateur. C'est avec la pièce "La réunification des deux Corées", de Joël Pommerat, que la troupe a concouru en 2024 au festival du Masque d'Or et au Festhéa. Boréale's n'a pas remporté de prix, mais cette double sélection marque une reconnaissance du travail de la compagnie.

Les prochaines dates

- > Le jour de l'Italienne (C^e Eulalie). Sam. 1^{er} fév. à 20h30
- > La Tique Troupe d'impro Sam. 8 mars et sam. 17 mai à 20h30

Au Pôle Sud. Tarifs : 8 € / réduit : 5 €. Billetterie sur www.helloasso.com/associations/boreales + d'infos : boreales35@gmail.com ou 06 30 91 27 08

A la médiathèque

Toc toc toc, une expo-jeux



L'exposition de l'auteure et illustratrice Julia Chausson invite les enfants à une immersion dans le monde des contes. De quoi approcher le loup sans crainte !

Imaginé par Julia Chausson, auteure et illustratrice, l'exposition *Toc toc toc, à la porte des contes* propose de multiples entrées ludiques et visuelles sur le thème des contes. A côté de livres d'artistes et de gravures originales qui restituent ses techniques et outils utilisés, l'exposition invite parents et enfants à investir quelques lieux emblématiques des contes, comme la maison des 3 petits cochons. De multiples espaces de jeux sont installés dans la médiathèque : cabane, dominos, jeux d'observation, puzzles... "Tour à tour, les enfants peuvent incarner un personnage et jouer avec les décors constitutifs des contes. Dans l'univers

de Julia Chausson, les clés, les portes et les fenêtres sont des motifs récurrents", détaille Hélène Garric, médiathécaire. L'exposition offre aussi une plongée dans le travail de Julia Chausson, en présentant ses ouvrages très graphiques et des films qui détaillent la technique de la gravure.

Les enfants les plus grands et les parents trouveront aussi de la matière en consultant les versions orales des plus célèbres de nos contes comme Le Petit Chaperon rouge ou Les Trois Petits Cochons.

Jusqu'au 15 février

Performance chorégraphique Le Lac des Cygnes revisité en solo

Lors de la crise sanitaire, Olga Dukhovna a transformé *Le Lac des Cygnes* pour en être l'unique interprète. Dans cette nouvelle version du fameux ballet de Tchaïkovsky, baptisée *Swan Lake solo*, la chorégraphe ukrainienne déploie seule sur scène une énergie saisissante qui épouse la musique retravaillée par Anton Svetlichny. En déconstruisant ce monument de la danse, Olga Dukhovna s'est débarrassée des cygnes, des sorts magiques et du prince Siegfried pour donner à *Swan Lake Solo* une très joyeuse et jussive liberté.

Au-delà de l'aspect chorégraphique, Olga Dukhovna porte aussi une revendication politique avec cette création. Car depuis la chute de Gorbatchev, la télévision nationale diffuse le ballet de Tchaïkovsky à chaque événement d'actualité trop brûlant. Elle dit danser *Swan Lake solo* en attendant qu'on lui annonce la chute du gouvernement russe de Vladimir Poutine.

*Ven. 31 janvier à 19h30.
Salle omnisports de l'ensemble sportif Rémy Berranger.
Durée : 35 min. Sur réservation
Dans le cadre du festival Waterproof*



Au Pôle Sud

Les Spectacles

■ **Swan Lake Solo**
Performance chorégraphique par Olga Dukhovna
A l'ensemble sportif Rémy Berranger-
vendredi 31 janv. à 19h30
Durée : 35 min. Tarifs : 6€/5€
Réservation conseillée

■ **Karl**
Tangram animé sur toile glissante
Par la compagnie Betty Boibrut'
Mercredi 5 févr. 15h30 et 17h
Durée : 30 min. De 3 à 107 ans
Tarifs : 10€/8€/7€/6€/5€
P'tit goûter offert.

■ **Djamil Le Shlag**
Stand-up survitaminé
Jeudi 6 mars à 20h30
Espace Beausoleil de Pont-Péan
Durée : 1h10 min. De 10 à 107 ans
Tarifs : 22€/17€/16€/12€/5€

Le Carré d'art

■ **Tractor Boys**
Exposition Photographique de Martin Bogren
Du 31 Janv. au 12 avr.
Vernissage ouvert à tous
jeudi 30 janv. à 18h30

La Médiathèque

■ **Carte Blanche au Refuge d'Uchronie**
Après-midi jeux. Possibilité d'apporter ses propres jeux à faire découvrir et à partager.
Samedi 25 janv. de 14h à 18h.
Tout public. Réservation conseillée.

■ **Moment musical et chorégraphique**
En partenariat avec l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener
Samedi 1^{er} fév. à 11h.
Tout Public.

■ **Printemps des poètes**
. Atelier lecture à voix haute par la C^{ie} Le Commun des Mortels.
Samedi 1^{er} mars de 14h à 17h
De 16 à 107 ans.
Sur inscription.
. Apéro-lecture
Vendredi 7 mars à 19h30
De 14 à 107 ans.
Réservation conseillée

■ **Je suis tout un jeu**
Exposition par Anne Letuffe
Du 4 mars au 19 Avril. De 0 à 6 ans